



Agence des systèmes d'information partagée de santé (ASIP Santé)

Dernière modification le 06 mars 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 58 45 32 50](tel:0158453250)(tel:0158453250)

Fax : [01 58 45 33 33](tel:0158453333)(tel:0158453333)

Site web : <http://esante.gouv.fr> ↗ (<http://esante.gouv.fr>)

• [↗ Formulaire de contact](https://esante.gouv.fr/form/contact) ↗ (<https://esante.gouv.fr/form/contact>)

Adresse

9 rue Georges Pitard
75015 Paris

Missions

L'Agence des systèmes d'information partagée de santé (ASIP Santé) est l'agence française de la santé numérique. L'ASIP santé est chargée de créer les conditions de l'essor de la e-santé (santé électronique et numérique), de conduire de grands projets numériques nationaux en santé, et de déployer les usages en soutenant l'innovation et les changements au service des usages, des organisations et des pratiques professionnelles.

Responsable(s)

- **Directeur**
Non communiqué